



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 juillet 2020
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2020
31 août-4 septembre 2020, New York
Point 7 de l'ordre du jour provisoire
Dialogue structuré sur le financement

**Fonds d'équipement des Nations Unies : examen annuel
de la situation financière de 2019**

Rapport du Directeur général*

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un aperçu de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2019 et des résultats financiers du Fonds pour 2019. En 2019, la situation financière et les liquidités du Fonds sont restées saines, l'actif net enregistrant une progression de 38 %. La hausse du total des produits et des charges est le signe de la résonance que connaît le mandat du Fonds en matière d'investissement et de sa contribution à l'accélération du financement aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

* Comme indiqué dans la résolution [2321 \(XXII\)](#) de l'Assemblée générale, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement exerce les fonctions de directeur général du Fonds d'équipement des Nations Unies.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction et aperçu général	3
II. Principales données financières pour 2019	3
A. Vue d'ensemble de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies	3
B. Produits	3
C. Charges	5
D. Divers	5
III. Partenariats	6

I. Introduction et aperçu général

1. On trouvera dans le présent rapport un aperçu de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2019 et des résultats financiers du Fonds pour 2019. En 2019, la situation financière et les liquidités du Fonds sont restées saines, l'actif net enregistrant une progression de 38 %. La hausse du total des produits et des charges est le signe de la résonance que connaît le mandat du Fonds en matière d'investissement et de sa contribution à l'accélération du financement aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. En 2019, le Fonds menait des activités dans 31 des 47 pays les moins avancés, s'appuyant sur son mandat en matière d'investissement pour favoriser une croissance inclusive dans ces pays. Dans le cadre de son mandat et grâce à ses instruments en matière d'investissement, il propose aux consommateurs les plus isolés des solutions de financement reposant sur les principes d'inclusion financière et d'investissements localisés, qui permettent de débloquent des ressources publiques et privées, en particulier au niveau national, le but étant de réduire la pauvreté et de soutenir le développement économique local.

II. Principales données financières pour 2019

A. Vue d'ensemble de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies

Tableau 1

Situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies (2018-2019)

(En millions de dollars des États-Unis)

	2019	2018 (après retraitement)	Augmentation/(diminution)	Variation
Produits	148	94	54	57 %
Charges	74	61	13	21 %
Excédent	74	33	41	124 %
Actif	295	222	73	33 %
Passif	21	24	(3)	(13 %)
Actif net	274	198	76	38 %
<u>Composé de :</u>				
Excédent cumulé	268	192	76	40 %
Réserves	6	6	-	-
	274	198	76	38 %

B. Produits

3. Le montant total des produits a augmenté de 57 % pour s'établir à 148 millions de dollars (contre 94 millions de dollars en 2018 après retraitement). Le montant des contributions, qui s'élève à 144 millions de dollars (contre 91 millions de dollars en 2018 après retraitement), représente 97 % du total des produits, les 3 % restants étant pour l'essentiel constitué par les produits des placements et les produits accessoires.

4. En 2019, le Fonds a affiné la convention comptable utilisée pour comptabiliser les produits provenant des contributions volontaires (opérations sans contrepartie

directe). Désormais, la valeur totale des accords relatifs aux contributions signés (dont les accords pluriannuels) est comptabilisée en produits l'année où l'accord est conclu.

5. Si la convention affinée permet au Fonds de présenter la valeur totale des accords relatifs aux contributions signés (dont les accords pluriannuels), le Règlement financier et les règles de gestion financière du Fonds ne l'autorisent pas à dépenser plus que le montant des sommes reçues. Par conséquent, dans les sections suivantes du présent rapport, les « contributions annuelles » sont présentées de façon à s'aligner sur les anciennes conventions de comptabilisation des produits (à savoir sommes reçues au cours de l'année considérée, plus montants à recevoir au cours de la même année), et les chiffres comparatifs de l'état financier 2018 (vérifié) seront également fournis s'il y a lieu.

Tableau 2

Produits du Fonds d'équipement des Nations Unies (2018-2019)*(En millions de dollars des États-Unis)*

	2019	2018 (après retraitement)	Augmentation/ (diminution)	Variation
Contributions volontaires ^a				
Contributions annuelles	104	66	38	58 %
Contributions futures à recevoir ^b	77	53	24	45 %
Ajustement lié à l'application de la norme IPSAS 23 ^c	(37)	(28)	(9)	32 %
Total partiel (contributions volontaires)	144	91	53	58 %
Produits divers	4	3	1	33 %
Total des produits	148	94	54	57 %

IPSAS = Normes comptables internationales pour le secteur public.

^a Les montants indiqués comprennent les sommes restituées aux donateurs et les contributions non utilisées transférées vers d'autres fonds.

^b Les contributions futures à recevoir sont calculées pour indiquer les liquidités à recevoir après l'année considérée sur la base de l'accord pluriannuel signé au cours d'une année considérée.

^c Par suite du changement de la convention utilisée pour comptabiliser les produits, cet ajustement a été effectué pour les accords signés avant 2019 pour toutes les contributions non reçues à la fin de 2018.

6. Les contributions versées au Fonds sont affectées aux ressources ordinaires (ressources de base) et aux autres ressources (ressources autres que les ressources de base). En 2019, les contributions annuelles aux ressources ordinaires (9,9 millions de dollars) sont restées constantes par rapport à 2018, tandis que les contributions annuelles aux autres ressources ont augmenté pour atteindre 94,4 millions de dollars (contre 56 millions de dollars en 2018). Cette augmentation provient principalement des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux et des fonds et programmes communs des Nations Unies. La part des ressources ordinaires et des autres ressources dans le total des ressources en 2019 est de 10 % pour les premières et de 90 % pour les secondes.

C. Charges

7. Le montant total des charges a progressé de 13 millions de dollars pour atteindre 74 millions de dollars (contre 61 millions de dollars en 2018). Cette hausse tient principalement à l'incidence des cycles de programmation, plusieurs grands programmes (dont ceux liés au financement du développement local) ayant commencé à être mis en œuvre en 2019.

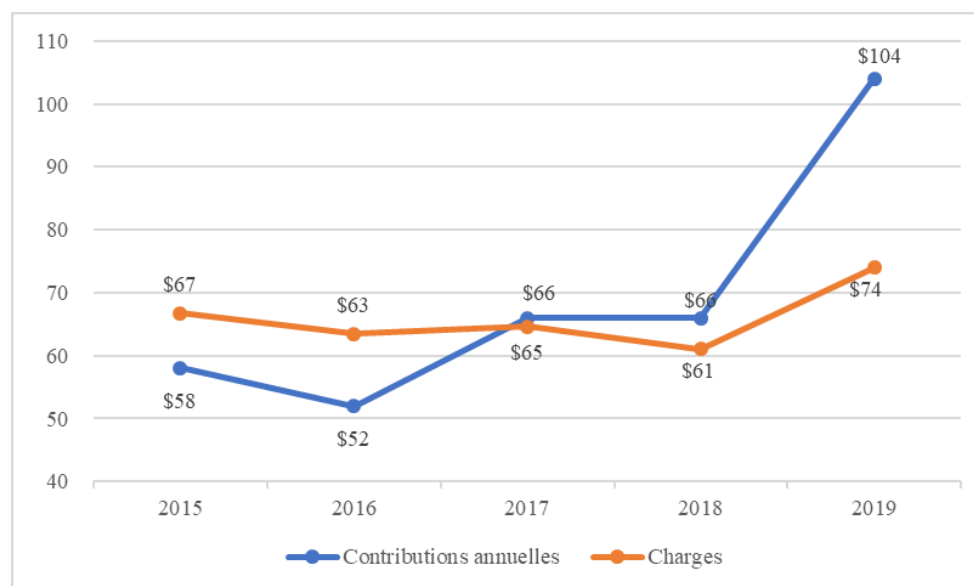
8. L'autre part des capitaux d'investissement au titre des programmes comprend des subventions et autres transferts d'un montant de 26 millions de dollars (contre 15 millions de dollars en 2018).

9. En 2019, le total des charges, qui se chiffre à 78 millions de dollars (hors effet de l'élimination du recouvrement interne des coûts d'un montant de 4 millions de dollars), se répartit comme suit : activités au titre des programmes (69 millions de dollars, soit 88 %) ; efficacité des activités de développement (4,4 millions de dollars soit 6 %) ; activités de gestion (4,6 millions de dollars, soit 6 %).

Figure 1

Évolution annuelle du total des contributions et des charges (2015-2019)^a

(En millions de dollars des États-Unis)



^a Le déficit en cours d'exercice pour 2015 et 2016 a été financé par l'excédent d'autres ressources accumulées au cours des années précédentes.

D. Divers

10. En outre, le Fonds a reçu 2,7 millions de dollars prélevés sur le budget institutionnel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (contre 2,7 millions de dollars en 2018) et 1,1 million de dollars sur les ressources destinées à l'appui aux programmes du PNUD (contre 0,7 million de dollars en 2018) afin de financer les dépenses de gestion et les dépenses techniques. Ces montants ont été dépensés par le Fonds mais comptabilisés par le PNUD.

11. Au 31 décembre 2019, le Fonds détenait des actifs d'une valeur totale de 295 millions de dollars (contre 222 millions de dollars en 2018 après retraitement). La

hausse s'explique essentiellement par le fait que les contributions à recevoir ont augmenté de 44,6 millions de dollars (soit 61 %), les liquidités et les placements de 30,3 millions de dollars (soit 42 %).

12. À la fin de 2019, le Fonds avait un passif d'une valeur de 21 millions de dollars (contre 24 millions de dollars en 2018 après retraitement), dont 12,6 millions de dollars (contre 13,1 millions de dollars en 2018 après retraitement) au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service demeurent intégralement financés.

13. Le montant de l'actif net/situation nette, qui s'élève à 274 millions de dollars en 2019, se décompose comme suit : excédent cumulé (261 millions de dollars) ; réserve opérationnelle (6 millions de dollars) ; gains actuariels au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (7 millions de dollars). Le montant de l'excédent cumulé (261 millions de dollars) se répartit comme suit : contributions non encore reçues des donateurs au 31 décembre 2019 (143 millions de dollars) ; contributions aux autres ressources reçues mais réservées à des activités pluriannuelles (68 millions de dollars) ; contributions aux autres ressources reçues au cours du dernier trimestre de 2019 et donc seulement budgétisées en 2020 (22 millions de dollars) ; soldes cumulés généraux (28 millions de dollars).

14. Le Fonds a continué d'appliquer la politique de recouvrement des coûts du PNUD et réduit au minimum le nombre de dérogations. Seules deux nouvelles dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion ont été accordées en 2019. L'incidence financière de ces dérogations, estimée à 0,05 million de dollars, est négligeable.

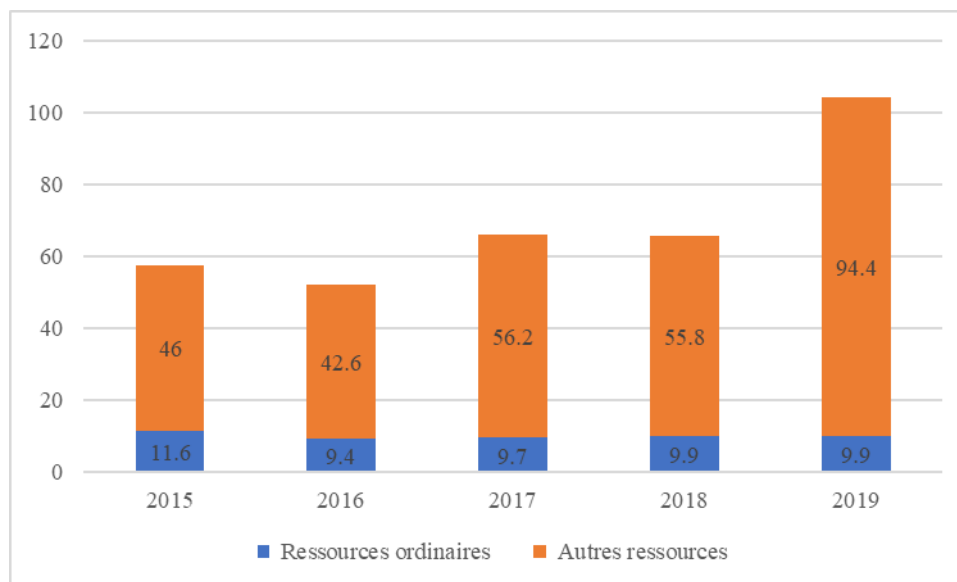
15. La nouvelle gamme de prêts à des conditions libérales et de garanties du Fonds a profité du renforcement des procédures relatives à la diligence raisonnable, à l'établissement de modèles financiers et à la notation du risque de crédit. Sur le fondement de cette nouvelle méthode, le Fonds a approuvé 13 nouveaux prêts à des conditions libérales pour un montant total de 1,7 million de dollars au 31 décembre 2019. Les investissements ont porté sur les domaines de l'agro-business, des énergies propres, de l'inclusion financière, de l'autonomisation des femmes au Myanmar, en Ouganda, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République-Unie de Tanzanie. Le Fonds a également expérimenté une méthode novatrice pour combiner les évaluations des rendements et des risques liés à l'impact sur le développement avec son analyse du rendement financier et du risque de crédit et espère en généraliser l'application à l'avenir.

III. Partenariats

16. Le Fonds entretient des partenariats étroits avec les gouvernements des pays donateurs et avec les partenaires multilatéraux. La figure 2 illustre l'évolution annuelle des contributions totales de 2015 à 2019, par type de ressources.

Figure 2
Total des contributions annuelles (2015-2019)

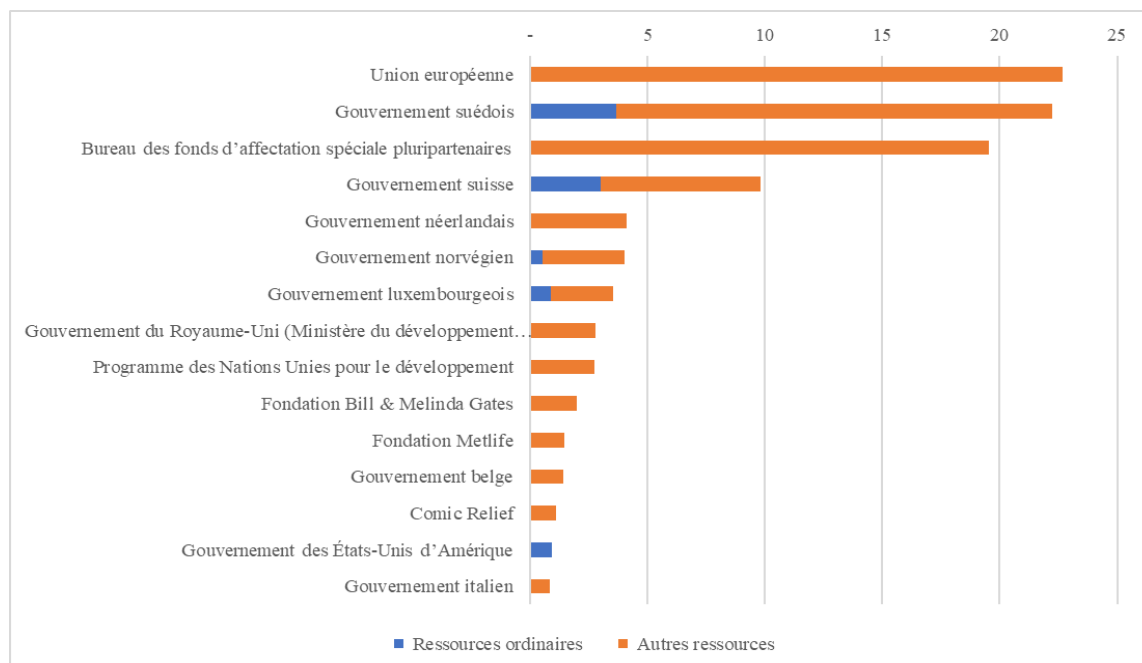
(En millions de dollars des États-Unis)



17. Le Fonds a reçu des contributions de 41 partenaires de développement en 2019 (contre 45 partenaires en 2018). La figure 3 récapitule les contributions annuelles versées par les 15 principaux partenaires de financement du Fonds, qui se sont élevées à 99,1 millions de dollars, soit 95 % du total des contributions annuelles (contre 60,6 millions de dollars, soit 92 %, en 2018).

Figure 3
Contributions annuelles totales versées par les 15 principaux partenaires de financement (2019)

(En millions de dollars des États-Unis)



18. Les contributions annuelles des partenaires de financement aux ressources ordinaires du Fonds sont restées constantes à 9,9 millions de dollars. Si ses partenaires de financement se sont diversifiés au cours de ces dernières années, le Fonds demeure tributaire d'un petit nombre d'entre eux pour ce qui est des ressources ordinaires. Les contributions effectuées à ce titre sont restées en deçà des 25 millions de dollars par an requis pour permettre au Fonds d'élargir ses opérations à 40 des 47 pays les moins avancés (contre 31 en 2019), ainsi que le prévoit son cadre stratégique pour la période 2018-2021. En outre, ce déficit met à rude épreuve la capacité du Fonds à innover et à mettre son savoir-faire en matière de financement au service du système de développement des Nations Unies dans son ensemble et de la réforme des Nations Unies.

19. Le Fonds a atteint son objectif de mobilisation des ressources (selon le cadre stratégique 2018-2021) pour les autres ressources (94,4 millions de dollars en 2019). Ce résultat traduit l'engagement continu de ses partenaires, en particulier des principaux donateurs que sont l'Union européenne et le Gouvernement suédois, qui ont accru leurs contributions ces dernières années à mesure que la coopération s'élargissait. Ces tendances constituent une base solide sur laquelle construire la réalisation des objectifs plus ambitieux fixés pour la période du cadre stratégique et au-delà.

20. Mettant à profit ses compétences techniques et ses instruments d'investissement, le Fonds a continué de développer son partenariat avec le PNUD et l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement en concevant des solutions de financement innovantes communes pour les objectifs de développement durable. Les contributions annuelles provenant des fonds et programmes communs des Nations Unies ont augmenté de 120 %, passant de 11,2 millions de dollars en 2018 à 24,6 millions de dollars en 2019.
